

Niveaux de référence normalisés du MDP: opportunités d'expérimentation des outils simplifiés pour le MRV

L'élaboration de niveaux de référence normalisés (NRN) du mécanisme de développement propre (MDP) donne l'occasion de développer une expertise en matière de mesure, communication des données et vérification des réductions d'émission (MRV selon le sigle en anglais), notamment sur les aspects liés à i) la mise en place d'arrangements institutionnels efficaces et durables, ii) la définition des procédures de collecte et de fourniture des données, et iii) l'amélioration de la capacité locale sur le système MRV. Depuis leur apparition, les NRN ont facilité la détermination des niveaux de référence des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs économiques clés dont la collecte, le traitement et la compilation des données, de même que la production de rapports nécessitent des efforts considérables. Ceci permet ainsi de fournir des informations fiables répondant aux exigences MRV nationales dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris. De plus, les références de GES ainsi établies au moyen des NRN développés peuvent s'avérer utiles aux instruments de financements climatiques novateurs et être utilisées pour des activités d'atténuation plus larges telles que des mesures d'atténuation appropriées au niveau national et pour les activités prévues dans le cadre des contributions nationales.

Ces thèmes, de même que d'autres sujets relatifs au MRV, ont été au centre des discussions menées à Freetown en Sierra Leone, du 21 au 22 mars 2017, lors de l'atelier de renforcement des capacités sur le thème «niveaux de référence normalisés du MDP: opportunités d'expérimentation des outils simplifiés pour le MRV».

Cet atelier a été organisé par l'Agence de Protection de l'Environnement de la Sierra Leone, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Global Support Program (GSP) du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Centre Régional de Collaboration de Lomé et le Centre ECREEE pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette rencontre constitue l'une des premières activités concrètes mises en œuvre dans le cadre du réseau de collaboration Sud-Sud de l'Afrique de l'Ouest sur le MRV mis en place en octobre dernier à Lomé, au Togo, dans le cadre du GSP (www.un-gsp.org).

La rencontre a réuni une vingtaine de participants venus des ministères et organisations concernés par la question. (Agence de protection de l'environnement, Ministère de l'énergie, Autorité de distribution de l'électricité, etc.) Les participants sont essentiellement des personnes jouant un rôle clé dans la mise en place du système MRV national en Sierra Leone.

Conformément à la mission du Réseau MRV, l'atelier a mobilisé l'expertise MRV de la région de l'Afrique de l'Ouest. Le CRC Lomé a présenté un aperçu du cadre international du MRV et les dispositions connexes de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, y compris l'intégration des communications nationales (CN), les rapports biennaux de mise à jour (BUR) et les CND. Les experts du MRV du Ghana et du Sénégal ont présenté les succès, les défis et les obstacles rencontrés lors de la mise en place de systèmes MRV dans leurs pays respectifs, ce qui a suscité beaucoup d'intérêt des participants et un intense débat sur la prise en compte des expériences ghanéennes et sénégalaises dans le contexte de la Sierra Leone, en particulier en ce qui concerne la mise en place d'arrangements institutionnels et une coordination efficace entre les principales parties prenantes.

Des discussions approfondies ont également eu lieu sur le développement du NRN du Facteur d'Émission du Réseau électrique (FER) pour le système électrique de la Sierra Leone qui touche dans une large mesure les éléments communs au NRN et au MRV:

- L'identification d'un coordinateur en charge de la supervision générale du processus;

- L'identification des principales parties prenantes, fournisseurs ou sources d'informations et de données clés;
- La définition d'une procédure de collecte des données, de contrôle de la qualité et de rapports, intégrant les rôles et responsabilités, la fréquence de la collecte et de la communication des données, le modèle de collecte des données, le type de données et de justificatifs
- La formalisation de la procédure établie, au moyen d'un instrument juridique;
- L'identification des activités visant à maintenir l'engagement à long terme des parties prenantes

La discussion sur le NRN du FER s'est avérée être un exercice sémantique et préparatoire en vue de la mise en place d'un système national de MRV en Sierra Leone. Comme résultat concret du débat, un plan de travail pour le développement du NRN du FER de la Sierra Leone a finalement été élaboré, qui prévoit le calcul du FER et l'approbation du NRN par le Conseil d'administration du MDP d'ici fin 2017.